

VALORISER LES DECHETS INDUSTRIELS UNE STRATEGIE ECOLOGIQUEMENT ET ECONOMIQUEMENT GAGNANTE

La semaine européenne des déchets, qui se déroule du 18 au 26 novembre 2017, est l'occasion pour l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM*) de mettre en avant les réussites exemplaires de la profession en matière d'économie circulaire, concept dont elle a fait une priorité.

L'Agence Nationale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) définit l'économie circulaire comme « un système économique d'échange et de production qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer notre impact sur l'environnement ». Les industries de carrières et de matériaux de construction se penchaient déjà sur ces questions avant l'émergence du concept.

Gestion rationnelle des ressources, gestion de l'eau en circuit fermé, réaménagements des sites pour la collectivité, réduction de l'empreinte sur l'environnement, recyclage et valorisation des déchets inertes du BTP... les adhérents de l'UNICEM contribuent, au quotidien, à la réalisation du modèle de l'économie circulaire. En voici deux illustrations concrètes :

- ❑ **La triple valorisation des fines de concassage** : inévitables lors de l'extraction de roches massives, ces poussières, riches en calcaire, deviennent une ressource idéale pour les agriculteurs en automne (amélioration des propriétés de leurs sols et donc de leur rendement après utilisation des poussières comme amendement), pour les producteurs d'enrobés en été (résistance accrue des bitumes grâce aux qualités spécifiques des poussières), et pour les professionnels des travaux publics en hiver et au début du printemps (les reliquats de poussières viennent alors compléter les matériaux habituels pour la structure des chaussées). Ces poussières autrefois considérées comme des déchets apparaissent aujourd'hui comme des ressources nouvelles !

- ❑ **La valorisation des bétons de retour** : bien que la quantité de béton frais nécessaire aux chantiers soit toujours calculée au plus juste, une moyenne de 1 à 5% de la production n'est pas consommée. Ce reliquat autrefois traité comme déchet est désormais valorisé : les « bétons de retour » sont durcis, sous forme de cordons ou de blocs, puis concassés et passés au crible pour être transformés en granulats recyclés. Cet écosystème vertueux est aujourd'hui largement répandu dans l'ensemble des unités de production de béton prêt à l'emploi françaises.

Toutes ces synergies industrielles vertueuses et ces réussites engendrées par le principe d'économie circulaire bénéficient autant à l'environnement qu'à la croissance : moins de déchets et de nuisances d'un côté ; création de richesses, d'emplois durables et de progrès de l'autre. Un message et des exemples que l'UNICEM portera dans les ateliers d'élaboration de la feuille de route gouvernementale de l'économie circulaire, dont la parution est prévue en mars 2018.

***L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)** est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie, etc.), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics - secteur qui représente plus de 1 million d'emplois - et elles font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr